



PROJET D'INTEGRATION PORT-VILLE DU GRAND ABIDJAN
(PACOGA)

FONDS DE PREPARATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉSILIENCE URBAINE (PPF-PARU)



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°042/PACOGA/C5/19
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE
FAISABILITE TECHNIQUE DU PROJET DE MODERNISATION ET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES
DECHETS SOLIDES DES VILLES DE KORHOGO, SINEMATIALI, FERKESSEDOUGOU ET
OUANGOLODOUGOU ET DU MODE DE CONTRACTUALISATION DES INFRASTRUCTURES AVEC LE
SECTEUR PRIVE**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement de Trois cent quinze millions (315 000 000) de dollars US, par le Crédit n°6272-CI de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Intégration Port-Ville du Grand Abidjan (PACOGA). La Cellule de Coordination du PRICI (CC-PRICI) agissant en sa qualité d'Agence fiduciaire du PACOGA, compte utiliser une partie des fonds pour financer le paiement du contrat de prestation de service de Consultants Firme pour **l'étude de faisabilité technique du projet de modernisation et de gestion intercommunale des déchets solides des villes de Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou et du mode de contractualisation des infrastructures avec le secteur privé** dans le cadre de la préparation du **Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)**.
2. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif de recruter un Consultant Firme compétent, pour **l'étude de faisabilité technique du projet de modernisation et de gestion intercommunale des déchets solides des villes de Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou et du mode de contractualisation des infrastructures avec le secteur privé**.
3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est estimée à **sept (7) mois** hors délais d'approbation des rapports et autres livrables.
4. La CC-PRICI, agissant en qualité d'agence fiduciaire du PACOGA et chargé de la gestion de la PPF-PARU, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (brochures, attestations de bonne exécution concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients). Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Les Firmes intéressées peuvent obtenir **(i) les Termes de Références** comprenant les objectifs de la mission, les compétences, les qualifications et les critères de pré-sélection des candidats ; **(ii) les formulaires types attendues** et ; **(iii) toutes autres informations supplémentaires** au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (Heures locales).
6. Le Consultant Firme sera recruté suivant la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)** et sur la base des procédures définies dans les Directives Passation des Marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale version de Juillet 2016, révisions en Novembre 2017 et Août 2018.
7. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en **langue française et en sept (07) exemplaires** dont un original et une version électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mardi 17 mars 2020 à 10 heures 00 minute** (heure locale) et porter la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un Consultant Firme pour**

l'étude de faisabilité technique du projet de modernisation et de gestion intercommunale des déchets solides des villes de Korhogo, Sinématiali, Ferkéssédougou et Ouangolodougou et du mode de contractualisation des infrastructures avec le secteur privé. »

8. L'ouverture se fera le même **Mardi 17 mars 2020** en séance publique à **10 heures 30 minutes** (heures locales) à l'adresse ci-dessous.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Adresse de dépôt des offres :

**Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI)
sise aux Deux- plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage au Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59**

Adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copie : pkangah@prici.ci; demimohamed@yahoo.fr et olazeni@gmail.com

Adresse d'ouverture des offres :

**Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI)
sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59**

Adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copie : pkangah@prici.ci; demimohamed@yahoo.fr et olazeni@gmail.com